

Livret d'accueil de l'espace néonatalogie



Bonjour,

Votre bébé vient d'être admis dans l'unité de néonatalogie du service de pédiatrie du Pôle Femme-Enfant du Centre hospitalier du Pays d'Aix - Centre hospitalier intercommunal Aix Pertuis.

L'hospitalisation d'un nouveau-né est toujours un évènement difficile à vivre pour l'ensemble de la famille. Une équipe pluridisciplinaire complète est à votre disposition et à votre écoute pour vous aider à passer cette épreuve et à rendre votre séjour le plus agréable possible.

Vous trouverez dans ce livret des informations pratiques qui vous permettront de vous situer dans le service et de mieux le comprendre.

Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe de médecins se compose :

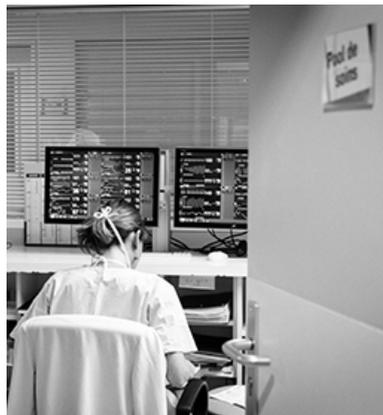
- > D'un chef de service ;
- > De praticiens hospitaliers, de médecins assistants, de médecins attachés et d'internes.

L'équipe soignante se compose :

- > D'un cadre supérieur de santé ;
- > D'un cadre de santé ;
- > De puéricultrices et d'infirmières ;
- > D'une psychologue ;
- > D'auxiliaires de puériculture ;
- > D'agents de services hospitaliers ;
- > D'étudiants en soins infirmiers et auxiliaires de puériculture.

D'autres professionnels peuvent intervenir :

- > Une assistante sociale ;
- > Un kinésithérapeute...



Les règles de vie

Votre enfant est fragile protégez le, respectez les règles d'hygiène avant d'entrer dans le service :

> Ranger manteau, veste, et effets personnel dans le vestiaire mis à votre disposition. Identifiez le vestiaire au prénom de votre enfant, entrez le code que l'équipe vous remettra et gardez le en mémoire.

A la fin du séjour, laissez-le ouvert pour que d'autres parents puissent l'utiliser.

> Laver vos mains en entrant dans le service

> Frictionner vos mains avec la solution hydro alcoolique avant et après contact avec le bébé et en quittant le service

> Avoir les cheveux attachés

> Retirer tous les bijoux

> Avoir une tenue propre à manches courtes ou revêtir une sur blouse

> Porter un masque si vous toussiez

> Aucune collation, ni boisson ne doivent être introduites dans le box.

> Un salon parents est à votre disposition dans l'espace "chambre mère accompagnante".

Les visites

Les parents peuvent être présents à tout moment de la journée. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité les autres visites sont limitées. Seule la personne de confiance désignée lors de l'entretien d'admission pourra accéder au chevet de votre enfant tout au long du séjour pour assurer une continuité de présence en l'absence d'un des deux parents.



La présence dans la chambre est limitée à 2 personnes (parents compris).

Les visites de la fratrie sont conditionnées aux risques infectieux, rapprochez-vous de l'équipe. Pendant les séances de peau à peau les visites sont militées à la seule présence du conjoint.

Le fonctionnement des chambres mères accompagnantes

Afin de favoriser votre présence auprès de votre bébé, une chambre peut vous être proposée dès votre sortie de maternité ou à n'importe quel moment du séjour de votre enfant. Elle est grandement conseillée à la fin du séjour pour préparer le retour à domicile. Le nombre de chambres étant limité, les mères allaitantes et les mères domiciliées en dehors du département sont prioritaires.

L'entretien de votre chambre est fait tous les jours. Nous vous demandons de bien vouloir ranger celle-ci de bonne heure avant l'intervention de l'agent hospitalier.

Dès lors que l'enfant sera avec vous en chambre, un membre de l'équipe viendra vous voir régulièrement pour vous aider et vous apporter le matériel dont vous avez besoin pour vous occuper de votre enfant.

L'utilisation de la sonnette est réservée aux urgences.



Pour le confort et la sécurité de votre enfant, vous ne devez vous absenter qu'exceptionnellement de la chambre et le signaler à l'équipe afin que votre bébé soit surveillé dans le service.

La restauration du parent accompagnant

Un plateau repas peut vous être servi dans votre chambre. Pour cela vous devez vous acquitter du cout du plateau auprès du **trésor public** du **lundi au vendredi de 8h30 à 15h**, soit en vous rendant dans leurs bureaux au sein de l'établissement, soit en les contactant par téléphone au **04 42 33 97 95 / 9842** muni de votre carte bleue. La transaction est directe. Vous recevez une attestation de paiement qu'il faudra remettre à l'équipe pour la commande du repas.

En semaine, le plateau accompagnant peut être commandé jusqu'à 17h00 au cuisine.

Aucun plateau ne pourra être commandé sans présentation du ticket repas. Les repas et / ou petits déjeuners pris lors des week-ends ou jours fériés devront soit être anticipés ou soit être régularisés dès le premier jour de réouverture du Trésor Public.

Il vous sera servi en chambre à 8h30, 13h00 et 19h00 et desservi à 9h, 13h30 et 19h30.

Si vous le souhaitez, une cafétéria est à votre disposition dans le hall de l'hôpital. Si vous préférez vous faire apporter à manger par votre entourage, un frigo et un four à micro-ondes sont à votre disposition dans le salon parents.

Le salon parents

Un salon est mis à votre disposition pour vous reposer et vous détendre. L'accès est limité aux parents du bébé.

Le trousseau du bébé

L'équipe vous sollicitera le moment venu pour que vous apportiez le nécessaire de toilette de votre enfant ainsi que des vêtements.

Un thermomètre rectal digital, des produits de soins corporels spéciaux pour bébé sans alcool et cosmétique, un sachet de carrés de coton, un thermomètre de bain (facultatif), une brosse à cheveux, des bodys en coton, des brassières en laine, des pyjamas en une seule pièce, des chaussons ou chaussettes, des bonnets, une couverture polaire (facultatif) et si vous le souhaitez : un doudou, une sucette.



Les soins au bébé

L'organisation des soins est centrée sur les rythmes et besoins de votre enfant. Pour y répondre au mieux, des temps d'observation de son comportement sensori-moteur seront proposés par les soignants, ce qui permettra d'affiner son projet de soins. Il s'agit de lui apporter un soutien lors des soins, d'adapter l'environnement pour favoriser le confort et le bien-être de votre bébé en travaillant en partenariat avec vous de façon très précoce.

Pour appliquer ces grands principes, il faut par exemple :

> **Protéger votre bébé des stimulations lumineuses, comme s'il était encore dans votre ventre ;**

> **Eviter de faire du bruit à côté de l'incubateur, ne rien poser au-dessus car les bruits sont amplifiés par phénomène de résonance ;**

> Personnaliser l'**environnement** avec une photo, un doudou, un linge portant votre odeur ;

> **Positionner votre enfant** confortablement dans un cocon ;

> **Le soutenir** pendant les soins, le rassurer : l'envelopper avec vos mains, le rassurer par vos paroles, vos caresses, lui proposer une succion, le faire téter un peu de sucre...

> Tout ceci peut être proposé à chaque soin et vous pouvez être amené à participer de façon extrêmement active à ce soutien lors de tous les types de soins.

> **Le respect du rythme veille-sommeil** de l'enfant est primordial afin de ménager notamment un temps de récupération après les soins.

> Bien évidemment, la question de la **pertinence de chaque intervention** doit être posée et lorsque ces interventions sont nécessaires, les soignants doivent utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour réduire les stimulations douloureuses intempestives (saccharose...) en complément des gestes de soutien.



Votre présence est donc précieuse...

Les rencontres de la néonatalité

Un temps d'information et de partage vous sont proposés pendant votre séjour sur les thèmes de l'allaitement , du portage, des compétences du prématurés, la sortie... Le calendrier des séances est affiché dans le sas d'entrée du service.

La visite médicale

Le pédiatre est présent 24h/24 dans l'unité. Tout au long du séjour de votre enfant, vous serez informé sur l'évolution de son état de santé. Des temps de rencontre vous seront proposés pour définir ensemble le projet de soins de votre enfant. Quotidiennement suite au staff pluridisciplinaire du matin, le pédiatre examine les enfants, réalise les prescriptions et rencontre les familles. Votre présence est souhaitable afin que vous puissiez poser toutes les questions que vous souhaitez à ce moment là.

Si votre présence est contrainte, vous pouvez solliciter un rendez vous auprès de l'équipe.



L'alimentation de bébé

Votre enfant est arrivé avec quelques semaines d'avance et/ou de petit poids. Afin de lui assurer une bonne croissance, l'alimentation est débütée dès que possible. Le lait maternel est le mieux toléré, le plus adapté à ses besoins et à son immaturité. Aussi pendant quelques semaines votre enfant devra être nourri avec du lait maternel. Si vous avez fait le choix d'allaiter rapprochez-vous de l'équipe qui vous donnera les conseils nécessaires pour favoriser la montée laiteuse et maintenir la lactation jusqu'à ce que votre bébé soit autonome au sein.

Si vous n'avez pas choisi d'allaiter, votre bébé bénéficiera de lait de lactarium mais vous avez la possibilité si vous le souhaitez de donner votre lait durant cette période transitoire sans pour autant envisager de donner le sein par la suite. Rapprochez-vous d l'équipe pour plus



d'information.

Le régime de votre enfant est fixé en concertation avec le médecin.

Les alimentations sont préparées en biberonnerie pour 24h, identifiées au nom de votre enfant, et mises à chauffer selon ses besoins dans un chauffe biberon collectif situé dans le couloir.

Les nouvelles de bébé

Elles sont données uniquement au père et à la mère. Afin de ne pas saturer le téléphone réservé au service, les communications personnelles ne peuvent être transmises sur cette ligne.

La sortie de bébé

C'est le médecin qui décide de la sortie de l'enfant. Elle est effective en général en début d'après-midi. L'infirmière vous remet alors le carnet de santé et les documents nécessaires dès que le médecin les a remplis.

Votre avis nous intéresse. Merci de renseigner, avant votre départ, le **questionnaire de satisfaction** spécifique au service et celui remis en même temps que le livret d'accueil général de l'hôpital. Une boîte aux lettres, à l'entrée du service, est mise à votre disposition pour les déposer.



Numéros de téléphone utiles

Standard de l'hôpital : 04 42 33 50 00

Salle de soins espace néonatalogie : 04 42 33 50 32

Secrétariat de pédiatrie : 04 42 33 50 31

Télécopie pédiatrie : 04 42 33 51 85

Secrétariat du service social : 04 42 33 50 18



CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AIX
Centre Hospitalier Intercommunal Aix-Pertuis
AVENUE DES TAMARIS 13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
TEL 04 42 33 50 00 - FAX 04 42 33 51 20 - WWW.CH-AIX.FR

